

Se risquer à se forger comme jeune chercheur, un défi dans les écritures de la thèse

Caroline Le Boucher

Laboratoire CREAD - Université Rennes 2

Résumé

L'écriture scientifique, centrale dans la recherche et la production de la thèse, est paradoxalement peu réfléchie et questionnée. Appuyé sur la littérature scientifique et l'expérience personnelle de l'auteur, cet article expose plusieurs finalités et dimensions de l'écriture. Les difficultés d'écriture sont aussi causées par la multiplicité et les contradictions entre les enjeux de cette écriture scientifique. La reconnaissance en est un enjeu crucial. Il en est de même pour la portée heuristique et la réflexivité scientifique de l'écriture comme instrument de pensée.

Mots clés : écriture scientifique, réflexivité, doctorat, théorisation enracinée, méthodologie

Abstract : Risking to forge yourself as a young researcher, a challenge in the writings of the thesis

Writing the doctoral thesis is essential to conduct a scientific research, but paradoxically, rarely questioned and reflective. This article sets out several goals and dimensions of writing from the scientific literature and author personal experience. The writing difficulties are caused by a number of important issues of the scientific writing, which at times are mutually exclusive. A crucial issue is the recognition, the heuristic scope of writing practices and the reflexivity.

Key words : NTIC, numerical fracture, E-freedom, technological change, societal change

Pour citer cet article :

Le Boucher, C. (2020). Se risquer à se forger comme jeune chercheur, un défi dans les écritures de la thèse. *Inter Pares*, 8, 17-24. Récupéré du site de la revue : http://recherche.univ-lyon2.fr/epic/IMG/pdf/Inter_Pares_8.pdf

Pour contacter l'auteur : caroline.leboucher@univ-rennes2.fr

Se risquer à se forger comme jeune chercheur, un défi dans les écritures de thèse

Caroline Le Boucher

Introduction

L'écriture scientifique est peu traitée alors qu'elle est, paradoxalement, centrale dans la construction, la communication et l'évaluation de la recherche. Les pratiques d'écriture restent dans les coulisses du métier. Malgré les manuels et les formations de conseils techniques et de normes académiques, toutes les difficultés sont loin d'être résolues pour les doctorants.

Cet article propose d'explorer les difficultés à écrire comme résultant de l'entremêlement des enjeux et des fonctions de l'écriture de la thèse. Écrire y relève d'enjeux éthiques, esthétiques, scientifiques et épistémologiques (Perrot et De la Soudière, 1994). La problématique principale est liée à un paradoxe de cette activité entre 1) une production figée qui rend compte et valorise le travail réalisé, et 2) une construction de pensée et de position à un moment donné.

Entre récit d'expérience et revue de littérature, cet article s'appuie sur l'expérience personnelle de l'auteure¹ et de doctorants, qui ont, certes, arbitré différemment et dans d'autres conditions, mais qui se sont posés des questions similaires². Le choix d'inclure

¹ L'auteure de l'article utilise le « je » pour désigner les propos issus de son expérience personnelle et singulière.

² Théoriquement, dans ce rapport à l'écriture, l'auteure a été influencée par trois sources principales.

Tout d'abord, le recours au journal de bord s'apparente à la démarche réflexive de portfolio. La réflexion sur l'action relie les pratiques, les savoirs (théoriques, méthodologiques, épistémologiques) et les expériences (Buisse et Vanhulle, 2009). A la manière du praticien réflexif de Schön (Marchand et Garner, 2012), les échanges questionnent les jugements et les prises de décision menées pendant et à propos de la recherche. Le dialogue avec d'autres apporte une mise en perspective critique du travail (Eneau et al. 2012), en particulier les propos d'autres doctorants et les lectures théoriques afin d'engager un décentrement du vécu individuel.

La participation à un collectif interdisciplinaire co-initié par l'auteure représente une seconde ressource. Ce collectif, RECREE (REcherche, Réflexivité, Echanges et Expérimentations), a organisé entre 2013 et 2016 des séminaires et une journée d'étude en 2014 intitulée « je, tu, il(s). Engagement dans le terrain et pratiques de recherche en sciences humaines et sociales ».

un retour d'expérience vise à mettre aussi en avant la singularité des pratiques.

L'article commence par aborder les discours entourant la thèse comme une épreuve. Les parties suivantes abordent des spécificités de cette écriture pour mieux en saisir les obstacles. Le manuscrit déposé est également le résultat d'une succession de réécritures de textes. A ce titre, il n'est pas neutre mais représente également un instrument intellectuel, comme le présente la dernière partie de l'article.

1. Ecrire sa thèse comme épreuve

1.1 Seul, dans la souffrance

Loin d'exprimer un plaisir de la thèse, les discours évoquent plutôt de la *souffrance* (Becker, 2015), *une épreuve personnelle* (Lhétére, 2011), au point de provoquer des abandons.

Chez les doctorants que j'ai pu rencontrer, le passage à l'écriture est un tournant dans l'expérience doctorale. Les représentations véhiculées apparaissent celles d'un travail intense, solitaire, ascétique. Les doctorants, suspendent, le plus souvent, leurs autres activités scientifiques et pédagogiques, soutenus dans cette voie par les chercheurs qui les entourent.

Cette mise à distance du monde académique s'accompagne parfois d'un bouleversement des temporalités de vie. Les temps de travail d'écriture se marginalisent, ils débordent de la journée d'activité. Les nuits de sommeil se raccourcissent. Le temps de travail se désynchronise des temps sociaux et professionnels conventionnels. L'idéal véhiculé est celui d'un doctorant qui passe plus de quinze heures par jour seul à se consacrer à l'aboutissement de sa thèse.

Personnellement, l'écriture finale de ma thèse a été un temps de désengagement de mes autres activités. Concentrée pendant des mois, dix-sept heures devant l'ordinateur, j'ai écrit, relu, modifié, quels que soient les événements familiaux et l'atteinte de ma santé pour finaliser le travail dans les quatre années recommandées. Savoir gérer ce temps favorise

Enfin, l'auteure a participé à des ateliers d'écriture pour des doctorants menés par une chercheuse en Sciences de l'éducation. Ils s'appuyaient sur notre réflexivité à partir de ce que révèlent les textes produits des processus psychiques. Ils visaient aussi à préserver les liens entre le plaisir de chercher, de penser et d'écrire (Bréant, 2016).

l'aboutissement du doctorat (Becker, 2015). Becker (2004) et Lhétévé (2011) proposent, entre autres, de se créer des routines et de subdiviser des tâches et des objectifs.

1.2 Des pratiques d'écritures routinisées et organisées

Dans les pratiques d'écriture, des routines et des manies s'installent chez les doctorants. Becker (2004) raconte ainsi le cas d'une doctorante qui explique ne pouvoir écrire qu'avec un feutre vert sur un cahier. Personnellement, les routines ont été particulièrement soutenantes. Le travail d'écriture était ponctué de pauses aux mêmes heures (réveil, douche, repas, sieste, activité sportive), choisies en fonction des rythmes physiologiques qui affectaient mon attention. Installée dans un canapé, sur la table, j'avais en permanence un bol de café qui refroidissait à mesure que j'écrivais. Boire une gorgée de café froid, réveillait mes sens et me rassurait puisque, plus le café était froid, plus c'était le signe que j'avais été absorbée dans l'écriture.

Ces routines disciplinent le corps et l'attention et servent à pallier l'anxiété (Becker, 2004), liée en ce qui me concerne, à la recherche permanente d'optimisation du temps quotidien. Loin d'être un modèle à suivre, cet exemple montre combien l'organisation du temps par des routines est à la fois « partagée » par tous et tout à fait singulière (en fonction des rythmes physiologiques, des angoisses, de l'entourage, des besoins relationnels...).

Dans l'organisation de mon temps, un autre des points d'appui important et relevé par Lhétévé (2011) a été le découpage en sous-objectifs et en étapes de travail de l'écriture. De ma propre initiative, j'ai utilisé une grande feuille et des post-it colorés pour visualiser en continu l'avancée du travail. Cette feuille était organisée à la manière de ce tableau :

Objectif N (exemple : chapitre 2 revue de la littérature)	Objectif N+1 (exemple : vérification des normes bibliographiques)
Pour le 20/03 Sous-objectifs (1 par post-it)	Pour le 15/09 Sous-objectifs (1 par post-it)

Tableau 1. Tableau d'organisation des tâches pour la rédaction de la thèse (élaboré par l'auteure)

L'avantage des post-it était de les déplacer et de visualiser en continu l'avancée du travail selon les

dates d'envoi aux directeurs de thèse. Cette feuille représentait aussi un appui psychologique : une fois la tâche terminée, j'éprouvais toujours de la satisfaction à enlever un post-it.

Afin de ne pas me sentir submergée, je n'avais volontairement pas détaillé l'ensemble des sous-objectifs dès le démarrage et intégré des tâches courtes. Chaque changement d'objectif était l'occasion de réfléchir aux sous-tâches suivantes.

1.3 Un rite initiatique ?

Le vécu du passage au manuscrit et son intensité partagent des traits communs avec un rite initiatique. L'épreuve marque le passage d'une identité d'étudiant à celle de chercheur. La notion de rite de passage de Van Gennep (selon Bozon, 2002) est composée de trois temps :

Les rites de séparation, par lesquels se marquaient la rupture avec l'état antérieur, la période de marge, pendant laquelle l'individu était en attente d'un nouvel état, et les rites d'agrégation, qui solennisaient l'intégration au groupe de destination. [...] il constitue, pour le sujet, un moment d'apprentissage [...] et d'être initié aux méthodes et aux fondements sacrés de la communauté (Bozon, 2002, p. 23-24).

Plusieurs de ces composantes ont été évoquées précédemment : le doctorant, isolé de la communauté, écrit pour faire ses preuves. Lors du rituel de la soutenance, il est réintégré dans les réseaux académiques et reconnu alors comme chercheur initié. Tous les docteurs passent cette épreuve³ et démontrent une acquisition des codes de ce monde restreint.

Des rituels initiatiques s'assortissent d'une épreuve de souffrance comme le rappelle Lecuit (2010, p. 547-548). Par conséquent la souffrance psychique et physique en ferait partie intégrante de l'expérience de la thèse. En poussant à l'extrême ce raisonnement, on peut se demander si un docteur qui s'exprime positivement sur le moment de finalisation de l'écrit n'est pas en train de se disqualifier en avouant qu'il n'a pas été réellement initié. Dans le discours conventionnel l'écriture est difficile.

La thèse n'est pas un aboutissement mais une étape (Beaud, 2006, 2013) et une preuve qu'on a appris son

³ Je ne tiens ici pas compte des thèses par Validation des Acquis de l'Expérience ou par articles encore marginales.

métier (Herzlich, 2002 ; Dayer, 2013). Si le passage au manuscrit à déposer est un rite d'initiation et un apprentissage, la socialisation du doctorant se joue dans sa capacité à manier les codes académiques.

2. Manier les normes d'écriture scientifique et construire son identité de chercheur

Au travers de ses énoncés, le jeune chercheur s'inscrit dans des champs scientifiques (Pierozak, 2009). L'écriture force l'engagement de son auteur qui joue son appartenance académique (Perrot et De la Soudière, 1994)

Tout écrit incorpore un destinataire même implicite (Mondada, 1995) qu'il faut séduire et convaincre (Perrot et De la Soudière, 1994). Dans la thèse, l'écriture engage un dialogue imaginé avec le jury et plus largement avec la communauté scientifique (Dayer, 2013). Les blocages sont associés à la crainte du regard que l'autre portera à un *texte désormais offert à leur scalpel, nu et immobile, incapable de se défendre tout seul par ripostes ou argumentations défensives* (Passeron, 2004, p. IX-X).

2.1 S'inscrire dans un champ disciplinaire et théorique

Le texte dépasse la synthèse érudite et exhaustive des travaux préexistants sur le sujet (Mondada, 1995). Comme tout texte scientifique, il est argumentatif et défend une prise de position théorique (Sutton, 1995 ; Bloch, 2013 ; Dayer, 2013).

Même si le jury ne me l'a pas reproché, mon positionnement disciplinaire et théorique me semble aujourd'hui inabouti dans ma thèse. Le parcours qui m'a amenée en thèse en est l'une des raisons : après des études en sociologie, j'ai dû m'acculturer à une discipline dans laquelle je démarrais la thèse. Je n'avais en tête aucune cartographie de ses courants et certains auteurs reconnus m'étaient étrangers.

Nous avons aussi choisi avec mes directeurs de thèse d'opter pour une démarche par théorisation enracinée (Glaser et Strauss, 2010 ; Strauss et Corbin, 2004). Le cadrage théorique s'est construit à mesure des analyses. Certaines orientations théoriques sont apparues à six mois du dépôt du manuscrit. La théorisation enracinée est de ce point de vue un vrai handicap pour devenir chercheur. L'identité de chercheur demeure plus difficilement trouvable.

Par l'intermédiaire des énoncés (Latour, 1989), le doctorant s'insère alors dans les rapports sociaux et de

pouvoir existants entre chercheurs, laboratoires et institutions. Les questions posées peuvent être : N'ai-je pas intérêt à plutôt citer X que Y pour être recruté ? Si je parle d'aliénation en référence aux théories critiques, est-ce que je vais m'attirer des problèmes ? Il s'agit alors de communiquer un positionnement qui peut faire hésiter dans le choix des mots. Le style expose et classe, ou discrédite, l'auteur dans une discipline et un champ (De la Soudière, 1994 ; Becker, 2004). La recherche de légitimité des doctorants favorise la reproduction des styles académiques. Les jeunes chercheurs adoptent souvent le style des chercheurs qu'ils admirent (Becker, 2004), indiquant ainsi leurs appartenances théoriques.

Paradoxalement, se positionner implique aussi de signifier sa singularité. Les travaux de Sales par exemple (cité par Rinck, 2013) montrent comment dans l'introduction l'auteur se construit une « niche ». Il y présente les débats, les consensus sur lesquels il s'appuie et l'apport de son travail à ces débats. Le texte comprend alors des marques de consensus, les rituels de politesses et de polémique (Rinck, 2010), se rapportant à un exercice *d'insultes rituelles* entre les chercheurs. Pour convaincre de l'intérêt du traitement du sujet, les auteurs se rattachent généralement aux registres sémantiques : clair / obscur ; étroit/large ; superficiel/profond ; traditionnel/nouveau (Rinck, 2010).

2.2 Des choix de styles d'écritures controversés

La rhétorique scientifique a été un support à la légitimation scientifique des sciences humaines et sociales (Dubois, 2005). Elle représente à la fois un outil et un garant de la scientificité.

L'écriture normative, savante, acquise par l'apprentissage, suit des conventions et des logiques strictes. Elle utilise un lexique technique et une logique de démonstration (Becker, 2004). Elle se caractérise aussi par priorité aux structures passives, comme des indicateurs d'objectivation manifestes de la distance entre ce qui est dit et celui qui le dit (Bloch, 2013 ; Rinck, 2010). Les discussions sur la distance et l'engagement du chercheur accompagnent souvent celles des usages du « je ». Dans la thèse, j'ai choisi, uniquement dans la partie méthodologique, de faire usage du « je méthodologique » (De Sardan, 2000) lorsqu'il s'agissait de rapporter des bribes d'éléments personnels qui avaient pu influencer le choix du sujet et la manière de le traiter. L'usage marquait la réflexivité portée aux choix singulier comme *par conséquent, j'ai choisi d'accorder une attention particulière aux schématisations* (Le Boucher, 2015, p. 215-216). Bloch (2013, p. 548-

552) apporte une précision intéressante entre le *je déictique* et le *je épistémique*. Le premier renvoie à l'auteur en tant que personne et il est souvent perçu comme un discrédit à la démarche scientifique, tel que dans cet exemple inventé pour cet article « j'espère par la thèse trouver des remédiations à la dyslexie dont est atteinte mon frère ». Le « je » épistémique renvoie au sujet épistémique, rationnel qui mène la recherche, par exemple : *Les causes étaient liées à des conflits entre les valeurs liées à la démarche et à l'organisation, je me suis donc intéressée davantage aux dimensions organisationnelles du Mouvement* (Le Boucher, 2015, p. 180).

Le style à employer aussi est débattu dans la littérature scientifique. Bourdieu (1987, cité par De la Soudière, 1994) met en garde contre les mots ordinaires et leur ambiguïté, le style facile et lisible. L'importance de la distanciation à l'opinion et la simplicité attribuée au langage ordinaire, l'amènent à préconiser un style complexe pour aborder la complexité du social.

Becker (2004) rapporte les échanges avec une doctorante qui ne se satisfait pas de ses propositions de clarification. Elle avoue préférer un style savant, qu'elle associe aux personnes cultivées. Lorsqu'elle ne comprend pas un article, elle l'attribue à une expertise supposée supérieure de l'auteur à la sienne. L'ésotérisme et la stéréotypie du style suffisent parfois à eux seuls à légitimer un discours et à neutraliser la critique (De la Soudière, 1994 ; Beaud, 2013). Si le but est de partager l'écrit avec la communauté scientifique, il importe pourtant de soigner un style clair, compréhensible, non ambigu et qui puisse permettre la discussion scientifique.

Le modèle auquel la rhétorique académique s'oppose est le style littéraire, défendu uniquement par quelques chercheurs. La controverse est particulièrement vive en histoire, en ethnologie et en anthropologie qui usent des récits de vie (De Gaulejac, 2016), des monographies, des récits de voyage et des descriptions. Plusieurs travaux abordent les rapprochements entre les techniques littéraires et l'écriture scientifique (Boloni, 2006 ; Jay, 1998 ; Dubois, 2005) ou la qualité scientifique à des textes littéraires (Bidou-Zachariasen 1997).

Ces travaux montrent que le style et les normes d'écriture scientifiques sont profondément liés à des positions théoriques et épistémologiques (Rinck, 2010).

3. Ecrire pour produire des connaissances

3.1 Un assemblage composite

Mondada (1995) reprend Law et de Callon et considère le texte comme une manière d'ordonner des éléments épars et hétérogènes (des observations, des notes, des tableaux statistiques etc.). Le doctorant s'appuie sur ces éléments et des textes déjà produits (textes de communication, journaux de recherche, notes de lectures...) (De la Soudière, 1994). Cet assemblage composite est réorganisé selon un fil directeur linéaire (Beaud, 2013 ; White, 1980). La structure académique d'un article scientifique, comme d'une thèse, peut être *hautement standardisée* (Mondada, 1995, p. 60) suivant le modèle IRMD (*Introduction, Method, Results, Discussion*) inspiré des pratiques anglo-saxonnes (Rinck, 2013).

Or, l'activité scientifique se déploie dans des situations problèmes, des incertitudes, des tâtonnements (Charmillot, 2010 ; Pentecouteau, 2019), peu conciliables avec ce modèle IRMD. Il conduit donc à invisibiliser les questionnements (Mondada, 1995 ; Lafont, 2015 ; Frégné, 2015) et les résultats négatifs (Lourau, 1994).

Ces questions sur la logique d'exposition ont été très marquées lors de la rédaction de ma recherche doctorale. Comment écrire un cadre théorique constitué à mesure des analyses ? Dans quel ordre placer les parties de méthodologie, de problématisation et de cadrage théorique ? Deux pistes ont été discutées avec mes directeurs de thèse : une thèse comprenant une première partie introductive méthodologique ou un modèle IRMD. C'est le dernier choix qui a prévalu car il est apparu moins risqué et facilitant la lecture aux habitués de cette structuration. J'aurais souhaité réutiliser davantage les écrits intermédiaires, en particulier les différentes versions des mémos et le journal de bord pour consolider la réflexivité essentielle à la thèse (Frégné, 2015 ; Bertucci, 2009 ; Fauray, 2019).

3.2 La thèse est l'issue de réécritures successives

Zaki (2006, p. 113), à partir de son expérience, propose une rédaction par unité d'écriture, comme un *puzzle*. Elle rédige des sous-parties, dont certaines sont écrites à l'occasion de communications diverses. La *deadline* stimule son écriture. Les commentaires du directeur de thèse et des relecteurs l'aident à améliorer son texte. Elle apporte un point de vigilance pour ne pas surajouter ce travail au reste en réfléchissant stratégiquement à ses propositions selon

les étapes d'écriture de la thèse, et en acceptant de remanier ensuite ces textes.

Ainsi, les scientifiques élaborent et organisent progressivement leurs énoncés, allant de la réflexion orale, à l'écriture réflexive, etc. jusqu'au document publié (Sutton, 1995). Par conséquent, nul besoin d'angoisser outre-mesure sur la phrase parfaite à écrire avant de se lancer. Ces réécritures, qui nécessitent du temps, permettent de clarifier les idées (Becker, 2004). Un partage des écrits intermédiaires permet d'en réduire encore les ambiguïtés, s'il s'effectue avec des personnes de confiance.

3.3 Lorsqu'écrire est construire du savoir

L'écriture, trop souvent cantonnée à un exercice de style, a une fonction cognitive puissante (Perrot et De la Soudière, 1994). Goody (1979) dans *La raison graphique* analyse la spécificité de l'écriture, par rapport au langage parlé, comme instrument de reproduction et de production de la pensée. Certains travaux en sciences du langage, en philosophie et en sociologie des sciences approfondissent ce sujet. Ils concluent qu'écrire n'est pas uniquement véhiculer un état de fait (Geertz 1973 ; Adam *et al.* 1990 ; Sutton, 1995 ; Becker, 2004). L'activité langagière dans les théories socioconstructivistes est constitutive de la construction des savoirs. Le savoir se construit dans et par le discours écrit (Mondada, 1995 ; Rinck, 2010 ; Charmillot, 2010 ; Becker, 2004).

Les fonctions cognitives du texte dépassent celles de support mémoriel des observations et des réflexions pour en retracer le parcours. Les différentes formes d'écrits jouent un rôle dans la construction de la pensée et la conceptualisation (Sutton, 1995). Par conséquent, la réflexion sur l'écriture dans la construction des savoirs scientifiques est souvent introduite dans la critique d'une épistémologie jugée comme positiviste ou scientiste, comme l'introduisent Mills, Latour et les relativistes, Geertz et les textualistes ou Passeron (Dubois, 2005).

La fonction heuristique et analytique de l'écriture est particulièrement présente dès les premiers écrits. Mes mémos avaient cette fonction. Leur amélioration continue permet de catégoriser et de densifier la théorisation à mesure des analyses (Glaser et Strauss, 2010). Au fil du codage des catégories émergent, fusionnent, se divisent, se redéfinissent (Strauss et Corbin, 2004).

Les pratiques d'écriture incluent aussi d'autres formes. Goody (1979) étudie le rôle des tableaux et des listes. Réfléchir à l'écriture de la thèse comprend

d'autres formes graphiques : dessins, schémas, graphiques, réseaux, cartes. Par exemple, après un premier jet, je dessine un schéma pour organiser visuellement mes idées sur une seule feuille.

Les pratiques d'écriture comme moyen de construction de la pensée scientifique impliquent donc une vigilance épistémologique. Ayant ressenti le besoin d'écrire pour penser, la théorisation enracinée m'a permis d'instrumentaliser (Rabardel, 1995) mes pratiques d'écriture pour être plus méthodique et rigoureuse. Elle soutient la rigueur, la clarification et l'argumentation. De même, à mesure des réécritures, le doctorant passe d'idées intéressantes et d'une cohérence de surface à une argumentation fondamentale claire et nette (Becker, 2004).

Conclusion

Rédiger le manuscrit final de la thèse est un temps particulièrement éprouvant, où se joue la reconnaissance du doctorant.

L'écriture du manuscrit de thèse a plusieurs fonctions dont la pluralité explique l'insuffisance des conseils techniques d'écriture pour réussir. Cet article en aborde plusieurs : apprentissage et d'initiation au métier de chercheur ; positionnement dans un champ disciplinaire et théorique ; élaboration d'une identité de chercheur singulière ; communication avec les codes et le style académique ; réflexivité sur le processus de recherche ; reconstruction d'une linéarité d'un processus incertain ; constitution de nouveaux savoirs.

Face à cet ensemble de finalités et leurs enjeux, comment un doctorant lorsqu'il tente de formuler un énoncé ne pourrait-il pas être pris d'hésitations ? Il doit jouer un jeu subtil, entre l'ancrage dans des travaux existants et l'affirmation d'un apport singulier, entre la communication académique des résultats et d'un processus de recherche non linéaire, entre un moyen de révéler des connaissances produites et de les produire, etc.

Si une organisation du temps et des tâches, avec le maintien de routines et le suivi des normes d'écriture scientifique, peuvent aider tout doctorant, les pratiques d'écriture restent singulières.

L'écriture est l'objet de controverses épistémologiques reliées à des questions comme celle des usages du « je », de l'académisme du langage, de logique d'exposition. Elle relève aussi des enjeux éthiques et de responsabilité sur ce que le chercheur

choisit de donner à voir : Que dit-il de ses erreurs ? Dans quelle mesure les choix théoriques sont des choix de carrière stratégiques ? Son style permet-il d'être assez clair pour que d'autres puissent discuter scientifiquement ses travaux ?

Écrire est difficile parce le processus est un moyen de sélectionner, de développer des idées, de préciser. C'est produire en permanence des écrits intermédiaires. La difficulté et l'effort ressentis indiquent combien ce processus peut apporter à la recherche et au doctorant.

Écrire est d'abord un acte créatif. Dépasser alors les difficultés de l'écriture de la thèse nécessiterait alors de réinvestir positivement les pratiques d'écriture (Bréant, 2014)⁴. Créer et se positionner consiste à s'autoriser (Charmillot, 2010), à retrouver le sens de sa recherche et le désir de penser (Dayer, 2013). Le texte est un espace de bricolage, de découverte, de liberté et de construction de soi.

Bibliographie

- Adam, J.-M., Borel, M.-J., Calame C. et Kilani, M. (1990). *Le Discours anthropologique* : Paris, Méridien.
- Beaud, M. (2006) *L'art de la thèse*. Paris : La Découverte.
- Beaud, M. (2013). Le travail de thèse, occasion d'exercer sa capacité de penser. In Hunsmann, M., et Kapp, S. (dir.) *Devenir chercheur : Écrire une thèse en sciences sociales* (p. 301-314). Paris : Éditions de l'EHESS.
- Becker, H. S. (2004). *Ecrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*. Paris : Economica.
- Becker, H. S. (2015). Préface. Ecrire une thèse, un enjeu collectif et malaise personnel. Dans M. Hunsmann et S. Kapp, S. (dir.) *Devenir chercheur. Ecrire une thèse en sciences sociales* (p. 9-16). Paris : Editions de l'EHESS.
- Bidou-Zachariassen, C. (1997). *Proust sociologue*. Paris : Descartes et Cie.
- Bloch, F. (2013) Former les doctorants à l'écriture de la thèse en exploitant les études descriptives de l'écrit scientifique. *Linguagem em (Dis)curso*, 13, (3), 543-568.
- Bonoli, L. (2006). Écrire et lire les cultures : l'ethnographie, une réponse littéraire à un défi scientifique. *A contrario*, 4(2), 108-124.
- Bozon, M. (2002). Des rites de passage aux « premières fois ». Une expérimentation sans fins. *Agora débats/jeunesses*, 28, 22-33.
- Bréant, F. (2016). Des ateliers d'écriture avec les doctorants : "Un imaginaire social transitionnel" pour dépasser le clivage entre écriture scientifique et écriture littéraire". In M. D'Amato (Dir). *Ragioni e sentimenti* (pp. 279-287). Roma TrE-Press.
- Buysse, A. et Vanhulle, S. (2009). Le portfolio : une médiation contrôlante et structurante des savoirs professionnels. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 31(3), 87-104.
- Charmillot, M. (2010, novembre). L'écriture scientifique existe-t-elle ? Communication au séminaire « les aspects concrets de la thèse », EHESS, Paris.
- Dayer, C. 2013. Élaborer sa posture à travers la thèse. In Hunsmann, M., et Kapp, S. (dir.), *Devenir chercheur : Écrire une thèse en sciences sociales*. Paris : Éditions de l'EHESS.
- De Gaulejac, V. (2016, janvier) « Trajectoires savantes et choix d'écriture », *Conférence, Atelier LARSIM-ESNT, Centre de Saclay « Comment écrire la science ? »*, Gif-sur-Yvette.
- De Sardan, J.-P. O. (2000). Le « je » méthodologique. Implication et explicitation dans l'enquête de terrain. *Revue française de sociologie*, 41, (3), 417-445.
- Dubois, V. (2005). L'écriture en sociologie : une question de méthode négligée. *Transversale*, 1, 208-217.
- Eneau, J. Bertrand, E. et Lameul, G. (2012). Se former et se transformer : perspective critique et formation universitaire aux métiers de la formation. *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur*, 28(1).

⁴ Un groupe de doctorants du laboratoire où j'ai effectué ma thèse a suivi plusieurs ateliers d'écriture animés par Françoise Bréant.

- Faury, M. (2019). Carnets de thèse et écriture de soi dans la recherche. *Revue de la BNF*, 58 (1), 73-81.
- Frétygné, C. (2015). L'épreuve des « erreurs de cadre ». Le chercheur face à ses bourdes. *Pensées plurielles*, 3 (40), 15-23.
- Garnier, C. et Marchand, C. (2012). Portfolio en Institut de formation en soins infirmiers : Mythe ou réalité. *Recherche en soins infirmiers*, 110, 98-112.
- Glaser, B. G. et Strauss, A. A. (2010). *La découverte de la théorie ancrée*. Paris : Armand Colin.
- Goody, J. (1979). *La raison graphique*. Paris : Les éditions de Minuit.
- Herzlich, C. (2002). *Réussir sa thèse en sciences sociales*. Paris : Armand Colin.
- Jay, M. (1998). Sur l'écriture en sciences humaines. *Journal des anthropologues*, 75, 109-128.
- Latour, B. (1989). *La science en action. Introduction à la sociologie des sciences*. Paris : La Découverte.
- Le Boucher, C. (2015). *Facteurs de pérennisation d'un réseau de formation par les pairs : le cas des Réseaux d'Echanges Réciproques de Savoirs*. Thèse en Sciences de l'Éducation. Université Rennes 2, Rennes.
- Lecuit, J.-B. (2010). L'épreuve initiatique dans les rites et le cheminement chrétien. *Adolescence*, 3 (73), 545-561.
- Lhétére, H. (2011). La solitude du thésard de fond, *Sciences humaines* (230), en ligne sur https://www.scienceshumaines.com/la-solitude-du-thesard-de-fond_fr_35463.html
- Lourau, R. (1994). Traitement de texte. *Communications*, 58, 157-166.
- Mondada, L. (1995). La construction discursive des objets de savoir dans l'écriture de la science. *Réseaux*, 71(3), 55-77.
- Morisse, M. et Lafortune, L. (2014). *L'écriture réflexive. Objet de recherche et de professionnalisation*. Québec : Presses de l'Université de Québec.
- Passeron, J.-C. (2004). Préface. Écrire, réécrire et « dire vrai » en sociologie. Dans H. S. Becker (Dir.). *Écrire les sciences sociales. Commencer et terminer son article, sa thèse ou son livre*. Paris : Economica.
- Perrot, M. et De La Soudière, M. (1994). L'écriture des sciences de l'homme : enjeux. *Communication*, 58, 5-21.
- Pierozak, I. (2009). Se construire comme enseignant-chercheur une pratique professionnelle de la réflexivité. *Cahiers de sociolinguistique*, 14(1), 57-66.
- Rabardel, P. (1995). Qu'est-ce qu'un instrument ? *Les dossiers de l'ingénierie éducative*, 19, 61-65.
- Rinck, F. (2010). L'analyse linguistique des enjeux de connaissance dans le discours scientifique. Un état des lieux. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 4 (3), 427-450.
- Rinck, F. (2013, février). Pratiques d'écritures de l'article en sciences humaines : une approche en corpus. Séminaire « les aspects concrets de la thèse ». Paris, EHESS.
- Strauss, A. et Corbin, J. (2005). *Les fondements de la recherche qualitative : techniques et procédures de développement de la théorie enracinée*. Fribourg : Academic Press Fribourg.
- Sutton, C. (1995). Quelques questions sur l'écriture et la science : une vue personnelle d'Outre-Manche. *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 12, 37-52.
- White, H. (1980). The Value of Narrativity in the Representation of Reality, *Critical Inquiry*, 7, (1), 5-27.
- Zaki, L. (2006). L'écriture d'une thèse en sciences sociales : entre contingences et nécessités, *Genèses*, 4 (65), 112-125.